

# Aide à mourir : une société validiste qui trie ses vies

Pour une critique antivalidiste et progressiste de la loi fin de vie

Nos organisations vous invitent à participer à notre réunion publique concernant le projet de loi sur la fin de vie le **samedi 18 octobre à 14h30** à la **Maison des associations (1a place des Orphelins)**.

Le projet de loi « Aide à mourir » est présenté comme une avancée attendue par des millions de Français et Françaises. Pourtant, cette « demande massive » repose sur des sondages où des personnes majoritairement valides se projettent dans des situations qu'elles craignent mais ne vivent pas : la maladie, le handicap, la dépendance. Pendant ce temps, les voix des personnes handicapées et malades chroniques - celles qui vivent concrètement ces réalités - sont systématiquement ignorées.

Une mission parlementaire a conclu en 2023 que le cadre légal actuel (lois Claeys-Leonetti) répond déjà à la majorité des situations de fin de vie. Plus révélateur : les malades correctement pris en charge ne demandaient plus à mourir. Le véritable problème réside dans l'accès insuffisant aux soins palliatifs, pas dans un vide juridique.

Cette loi est vendue comme un progrès de l'autonomie individuelle : « Mon corps, mon choix ». Mais dans une société inégalitaire, cette autonomie est une fiction. Le cadre de cette loi va bien au-delà de la « fin de vie » : il inclut la majorité des personnes malades chroniques et handicapées.

Dans un contexte de démantèlement des services publics, d'hôpitaux à l'agonie et de personnel soignant épuisé, elle envoie un message clair : leur vie coûte « trop cher » à la société. Plutôt que de s'opposer aux politiques d'austérité, les promoteurs de la loi proposent la mort comme solution à l'abandon de l'Etat. Cette loi devient un outil de tri social.

Macron veut faire passer la loi en force. Le vote est prévu dès le 28 octobre, après seulement deux semaines de débat, au milieu des vacances scolaires, avant même l'examen du budget de la sécurité sociale. Cette précipitation est scandaleuse : un texte aussi dangereux ne peut être subordonné à des calculs politiques.

L'urgence n'est pas de légaliser l'euthanasie mais de restaurer le système de soins. Les Français et Françaises l'ont compris : seuls 8 % d'entre eux et elles considèrent ce sujet prioritaire (sondage Harris, sept. 2025). L'ONU a rappelé que la France doit d'abord renforcer l'accès aux soins palliatifs et aux droits des personnes handicapées avant d'envisager toute légalisation de la mort provoquée.

Ne pas jeter sur la voie publique s'il vous plaît.

## POURQUOI CETTE RÉUNION ?

Face à cette urgence, nous, militants malades, handicapés ou solidaires, organisons cette réunion publique le 18 octobre. La critique progressiste de cette loi est systématiquement assimilée aux oppositions religieuses par les médias, empêchant un véritable débat démocratique.

Cette réunion vise à expliquer nos positions et créer un dialogue. Nous répondrons à vos questions, écouterons vos doutes et inquiétudes, dans un cadre bienveillant. Que vous soyez favorable, opposé ou indécis, venez entendre une critique que vous n'avez probablement jamais entendue ailleurs.

## NOS REVENDICATIONS

- Nous appelons tous les parlementaires progressistes à rejeter ce texte ;
- Nous appelons les personnes malades et handicapées, ainsi que leurs alliés, à se mobiliser ;
- Nous voulons des conditions de soins et de vie dignes pour tous, pas d'une mort sur ordonnance.

Lieu accessible PMR

Port du masque obligatoire

Samedi 18 octobre de 14h30 à 16h30

Maison des associations (1a place des Orphelins, STRASBOURG)



CLHEE  
Collectif Luttes et Handicaps pour l'Égalité et l'Autonomie

